

**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

PERMIS À 1 €

ECR DES RECOLLETS est partenaire de l'opération « **PERMIS à UN 1 € PAR JOUR** »

Un prêt de 800, 1000 ou 1200 € peut vous être accordé par un établissement bancaire partenaire de l'opération « **PERMIS à UN 1 € PAR JOUR** » après évaluation du coût prévisible de votre formation par notre école de conduite.

Les intérêts sont pris en charge par l'état.

Conditions : 25 ans maximum. S'adresser à des établissements conventionnés (École de conduite et banque).